

Près de 9 400 personnes ont travaillé au moins une heure sous statut intérimaire en 2020 (toutes durées de missions confondues). La crise sanitaire a donné lieu à une diminution de 17,5 % de la main d'œuvre intérimaire et de 25,4 % du nombre de missions par rapport à 2019. Bien que l'activité de travail temporaire ait fortement pâti du contexte au printemps 2020, le secteur s'est également rapidement relevé à partir du deuxième trimestre.

La population intérimaire a baissé de plus de 17 % entre 2019 et 2020

En 2020, le nombre de travailleurs temporaires (placés par une agence de Monaco) est de 9 368 personnes immatriculées aux Caisses sociales de Monaco ayant effectué au moins une heure en intérim au cours de l'année, ce qui correspond à une diminution de la population intérimaire de 17,5 % par rapport à 2019. Près de 6 millions d'heures ont été travaillées en intérim sur l'ensemble de la période, soit -14,9 % en comparaison de l'année précédente.

Alors que plus de 4 000 intérimaires étaient comptabilisés au début de l'année 2020 (en légère augmentation par rapport à 2019), les premiers effets de la pandémie de Covid-19 apparaissent à partir du mois de mars avec une baisse sensible du nombre de travailleurs temporaires avant une chute brutale au mois d'avril. Au plus fort de la crise, la main d'œuvre intérimaire représente environ 1 100 personnes (-73 % par rapport à l'année précédente). Le secteur s'est ensuite relevé au cours du reste du deuxième trimestre et, dès le mois de juillet, l'effectif retrouve voire dépasse son niveau de 2019. À la fin de l'année 2020, la population intérimaire s'établit à plus de 3 800, en hausse de 10 % par rapport à fin 2019.

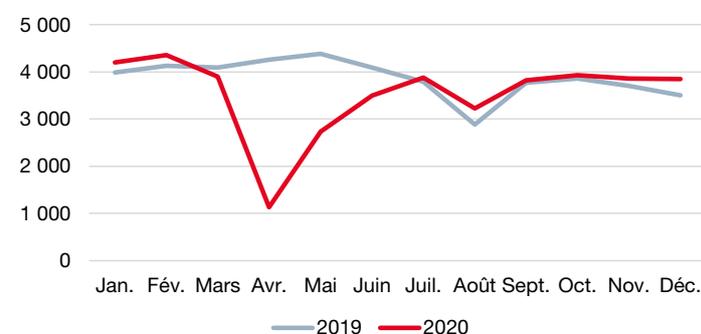
Les impacts de la crise constatés au cours de l'année 2020 se traduisent également sur le nombre d'heures travaillées en intérim. Ainsi, le volume mensuel d'heures décline dès le mois de mars et atteint son plus bas en avril, période d'exclusion des intérimaires des chantiers de construction notamment, puis repart à la hausse pour s'établir au-dessus du niveau de 2019 sur le second semestre (à l'exception du mois d'octobre).

1. Nombre d'intérimaires et d'heures travaillées en intérim en 2020 et variation

	2020	Variation 2019-2020
Travailleurs temporaires	9 368	-17,5%
Heures travaillées en intérim (en millions)	5,8	-14,9%

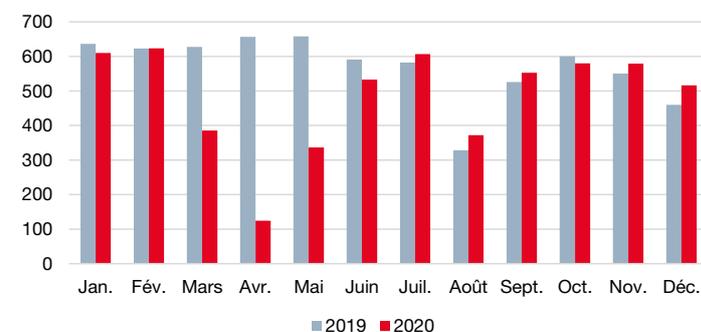
Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

2. Évolution mensuelle du nombre d'intérimaires en 2019 et 2020



Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

3. Évolution mensuelle du nombre d'heures travaillées en intérim en 2019 et 2020

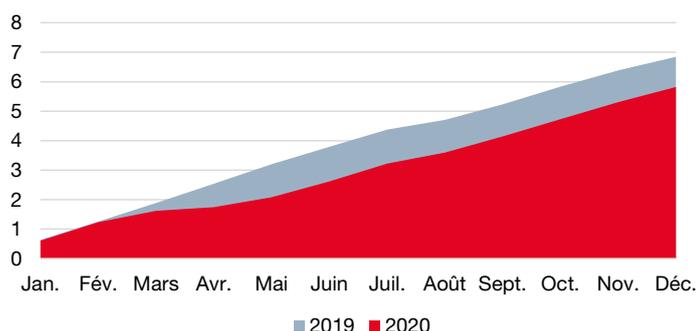


Unité : millier d'heures

Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

1 million d'heures travaillées en moins dans l'intérim en cumul entre 2019 et 2020

4. Évolution mensuelle du nombre d'heures cumulées travaillées en intérim en 2019 et 2020



Unité : million d'heures

Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

Bien que les indicateurs de l'intérim se soient redressés au second semestre, leur niveau ne suffit pas à compenser le brusque décrochage de l'activité entre mars et mai 2020. Le cumul du volume d'heures travaillées affiche ainsi un retard à partir du printemps 2020 par rapport à 2019 qui ne sera pas rattrapé sur le reste de l'année. Dès lors, un écart d'environ 1 million d'heures travaillées perdue entre les deux années. À la fin de 2020, ce sont 5,8 millions d'heures qui ont été effectuées en cumul sous statut intérimaire contre 6,8 millions sur 2019.

Ramené à l'individu, le nombre d'heures moyen travaillé par un intérimaire en 2020 est de 621 (600 en 2019).

La Construction reste le secteur le plus pourvoyeur de missions

5. Nombre de missions d'intérim et nombre d'intérimaires en 2020 et variation

	2020	Variation 2019-2020
Nombre de missions	32 697	-25,4%
Nombre d'intérimaires	9 368	-17,5%
Nombre moyen de missions par intérimaire	3,5	-9,5%

Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

6. Répartition du nombre de missions d'intérim selon le GSA de l'entreprise utilisatrice en 2020

	Part de missions
Construction	50,0%
Commerce de détail	21,2%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	8,7%
Industries manufacturières, extractives et autres	8,1%
Administration, enseignement, santé et action sociale	2,8%
Transport et entreposage	1,8%
Commerce de gros	1,5%
Activités immobilières	1,4%
Hébergement et restauration	1,4%
Autres activités de services	1,3%
Activités financières et d'assurance	1,3%
Information et communication	0,4%
TOTAL	100%

Sources : Agences de travail temporaire, IMSEE

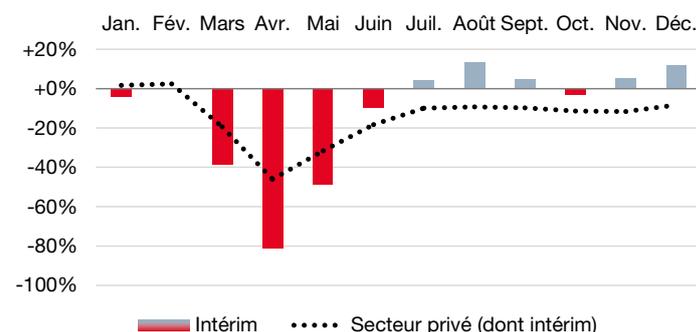
Sur les douze mois de 2020, plus de 32 000 missions d'intérim ont été réalisées, soit environ un quart de moins que l'année précédente. Ce résultat correspond à en moyenne 3,5 missions par intérimaire (contre 3,9 en 2019).

Malgré la brève exclusion des intérimaires des chantiers de BTP au mois d'avril, la Construction demeure le secteur qui a le plus recours au travail temporaire : la moitié des missions effectuées au cours de l'année relèvent de ce GSA. La part de missions d'intérim réalisées dans le Commerce de détail est en augmentation en 2020, une partie de ses établissements ayant continué à fonctionner sans interruption contrairement à d'autres secteurs d'activité. Le GSA des Industries manufacturières, extractives et autres, qui a diversifié ses activités de production en réponse à la crise sanitaire, a aussi généré plus de missions d'intérim qu'en 2019 en proportion. A contrario, l'Hébergement et restauration, deuxième secteur le plus pourvoyeur de travail temporaire en 2019 (à hauteur d'une mission sur cinq), a été durement affecté par la crise sanitaire en 2020 et a ainsi engendré peu de missions sur la période.

Une activité plus réactive que l'emploi global du secteur privé en 2020

Si l'intérim a été plus lourdement pénalisé par la crise au printemps 2020 que l'ensemble du secteur privé, il a toutefois rebondi plus vite. La fermeture des entreprises dans le cadre de la mesure de confinement ou encore le retour différé et progressif des intérimaires sur les chantiers de construction ont notamment accentué la perte du volume d'heures travaillées en intérim à cette période. Par la suite, la reprise constatée à partir de juillet est en revanche plus nette dans l'emploi intérimaire que dans l'emploi privé total, avec, sur cinq mois du semestre, une variation 2019-2020 positive du nombre d'heures travaillées en intérim.

7. Variation mensuelle 2019-2020 du nombre d'heures travaillées en intérim et dans le secteur privé



Sources : Agences de travail temporaire, Caisses sociales de Monaco, IMSEE
Lecture : le nombre d'heures travaillées en intérim en avril 2020 est inférieur de 81 % par rapport à avril 2019 ; dans l'ensemble du secteur privé (intérim inclus), cette perte est de 46 % entre les mois des deux années.

- En 2020, l'intérim reste un secteur très majoritairement masculin : 78,8 % des travailleurs temporaires sont des hommes (77,1 % en 2019).
- La population intérimaire a légèrement vieilli : l'âge moyen s'établit en 2020 à 38,6 ans contre 37,9 ans en 2019. Les femmes demeurent plus jeunes que leurs homologues masculins en moyenne avec respectivement 36,6 ans et 39,1 ans.
- La part de travailleurs qui habitent en Italie est en très faible augmentation (13,2 % en 2020 soit 0,6 point de plus qu'en 2019) tandis que celle des résidents de Monaco est en baisse dans les mêmes proportions (3,2 % soit 0,6 point de moins). La part d'intérimaires habitant en France reste stable et prépondérante (83,6 %).
- La moitié de l'effectif intérimaire est de nationalité française en 2020. Les Français sont toutefois un peu moins représentés que l'année précédente (-3,2 points) quand dans le même temps les Italiens le sont un peu plus (16,3 % soit +0,9 point).

Sources : les données présentées dans ce Focus ont été collectées par l'IMSEE auprès de 14 (sur 15) agences de travail temporaire de Monaco au 31/12/2020. Les comparaisons avec l'année précédente ont été faites à périmètre équivalent, étant noté que l'absence de réponse d'un acteur n'impacte pas l'analyse globale pour 2020.

Population des intérimaires : sont comptabilisés tous les travailleurs temporaires relevant d'une agence d'intérim monégasque, ayant un numéro d'immatriculation aux Caisses Sociales de Monaco et ayant effectué un nombre d'heures non nul en 2020.

Missions : sont comptabilisées toutes les missions effectuées par les intérimaires en 2020, quel que soit le nombre d'heures travaillées.